Mettre fin à l'isolement ferroviaire du Nord-est de l'Ille et Vilaine et de l'Ouest de la Mayenne en actant la nécessité d'ouvrir une liaison ferroviaire de Fougères à Rennes

Contact : j-c.guillerm@orange.fr

Des organisations du Pays de Fougères ont débuté une réflexion au sujet de la mobilité de populations entre le pays de Fougères et la métropole rennaise.
Pour l'instant le collectif est constitué des organisations ci-dessous, mais il est ouvert à toute organisation respectueuse du pacte républicain, au-delà du clivage politique traditionnel :

CGT, Cheminots CGT, CNL, FSU, MJCF35, PCF, PRG, PS, La Passiflore.
Association intervenant en qualité de conseiller : Association des Usagers des Transports en Ille et Vilaine (AUTIV)

Sans doute l'ouverture de l'A 84 a-t-elle favorisé les liaisons Fougères-Rennes mais elle les a rendues très dépendantes de la voiture. Maintenant plusieurs milliers de personnes se déplacent quotidiennement entre les deux centres d'activités.

L'absence de liaison ferroviaire, entre Rennes-Fougères et au-delà vers Caen, n'offre aucune alternative ni pour les voyageurs ni pour le transport de marchandises (ou fret).
Cette situation, à l'heure de la transition énergétique, deviendra vite préjudiciable au développement économique, culturel, éducatif et démographique du Pays de Fougères.
D'autre part l'avenir de notre région doit prendre en compte l'évolution de Rennes-métropole qui constituera un pôle d'attractivité incontournable.
Il est donc impératif d'inscrire dans la programmation des décideurs (État, Régions, SNCF) la réalisation d'une voie ferrée (voyageurs et fret) de Rennes à Fougères, se prolongeant ensuite vers Caen, à l'horizon 2030.
Ce projet mettra ainsi fin à l'isolement ferroviaire du Nord-est de l'Ille et Vilaine et de l'ouest de la Mayenne, en insérant la nouvelle ligne vers les LGV Rennes-Nantes et Rennes-Brest, assurant une continuité de la desserte ferroviaire pour toute la Bretagne et ensuite vers la Normandie et les ports de l'Europe du Nord qui jouent un rôle important dans le trafic marchandises.
Il s'agit d'un projet dont la réalisation demandera de nombreuses années mais dont il faut poser l'acte fondateur au plus vite.
Bien entendu des objectifs à court et moyen terme doivent aussi être avancés :
→ De nouvelles liaisons rapides Fougères-Saint-Aubin-Rennes par car Illenoo.
→ À l'horizon 2018 des liaisons directes rapides vers le terminus de la nouvelle ligne b du métro rennais à la station Viasilva de Cesson-Sévigné.

Données démographiques :

Situés aux marches de la Bretagne, les pays de Fougères et de Vitré comptent **185 260 habitants** au 1er janvier 2009 et **74 000 emplois**. Ayant traditionnellement conjugué une forte orientation industrielle à une faible exposition au chômage, ces territoires sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux enjeux. En effet, dans un contexte d'attractivité et d'insertion croissante dans leur environnement géographique, les pays de Fougères et de Vitré voient de nouvelles populations arriver. Leurs profils, conjugués à un **fort développement des navettes domicile-travail notamment vers le bassin d'emploi de Rennes, s**ont potentiellement porteurs d'un certain découplage entre population résidente et types d'emplois offerts.

	Pays de Fougères	Pays de Vitré	Pays de Fougères et Vitré	Ille-et-Vilaine	Bretagne
Population au 01/01/09	82 888	102 372	**185 260**	977 449	3 175 064
Taux annuel moyen 1999-2009 (en %)	0,79	1,7	**1,28**	1,20	0,89
dont variation due au solde naturel (en %)	*0,29*	*0,74*	***0,53***	*0,55*	*0,21*
dont variation due au solde apparent des entrées-sorties (en %)	*0,5*	*0,96*	***0,75***	*0,64*	*0,67*
Âge moyen en 2009	40,6	37,6	**39**	38,2	40,7
Part des moins de 30 ans (en %)	35,5	39,4	**37,7**	39,9	35,6

Source INSEE, recensements de la population 1999 et 2009

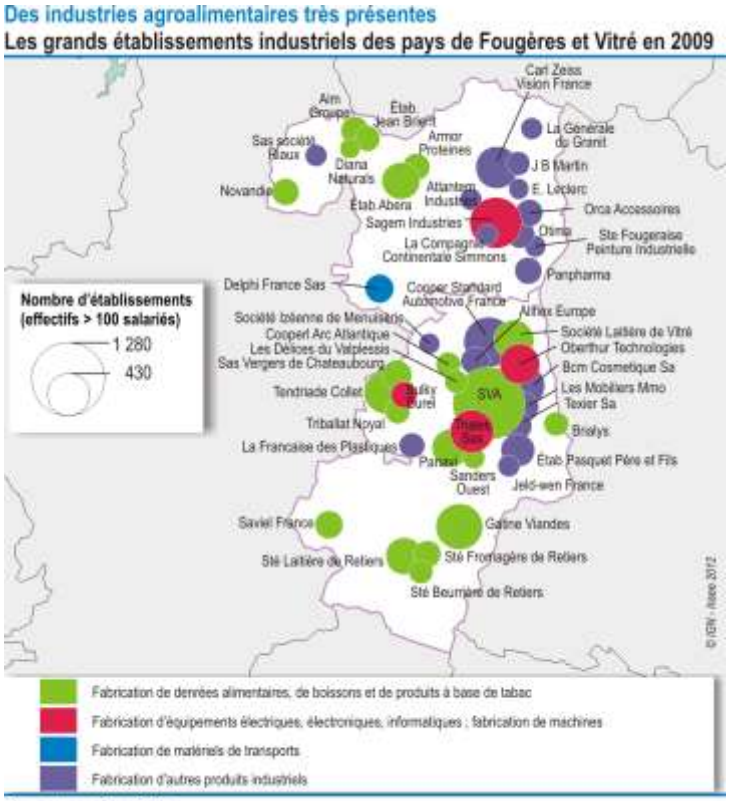

Source : Insee, Clap 2009

L'environnement géographique entre vivier de recrutement et espace de concurrence

Du point de vue de son insertion géographique, la fluidité du marché du travail des pays de Fougères et Vitré avec son environnement renseigne sur sa capacité à recruter des compétences à l'extérieur du territoire pour satisfaire à des besoins. En la matière, la position des deux pays, à proximité du bassin rennais, induit des échanges forts entre les territoires. Le pays de Vitré étant relié à Rennes par la N157 et par la ligne ferroviaire Rennes-Paris et celui de Fougères par l'A84, les échanges d'actifs avec le pôle d'emplois rennais sont donc nombreux et croissants. Le nombre d'actifs a augmenté deux fois plus vite que les emplois entre 1999 et 2009. En 1999, on comptait 98 emplois pour 100 actifs, contre 90 une décennie plus tard. **Tous les jours ou presque, 22 000 personnes quittent les deux pays pour travailler à l'extérieur et 14 000 y viennent travailler, alors qu'ils n'étaient que 13 000 et 11 000 en 1999. En comparaison, les liens entre ces deux pays voisins peuvent sembler faibles avec 1 800 navetteurs.** Cependant, au regard du volume d'emplois des différents bassins en jeu, ils se situent dans une certaine moyenne. Les flux d'actifs du pays de Vitré présentent toutefois une légère polarisation en direction de Rennes, la présence de voies de communication anciennes (train, autoroutes) expliquant sans doute ce phénomène. Les actifs du pays de Fougères sont moins polarisés et les flux sont plus orientés vers les communes de l'est et vers le nord du pays de Vitré, sans doute **en raison de l'absence de ligne ferroviaire entre Rennes et Fougères.**

Les déplacements journaliers d'actifs montrent ainsi que les deux pays s'insèrent dans un ensemble plus vaste qui contribue à la dynamique locale. Cette large zone, allant de l'ouest de Rennes à Laval et de Châteaubriant à Avranches, et qui s'est élargie par rapport à 1999, comprend désormais 365 000 actifs et 397 300 emplois. Elle constitue à la fois un bassin de recrutement possible pour y puiser la main-d'œuvre recherchée et une zone de concurrence pour ces mêmes salariés.

Une zone d'échanges qui concentre 9 navetteurs sur 10

Les navettes domicile-travail

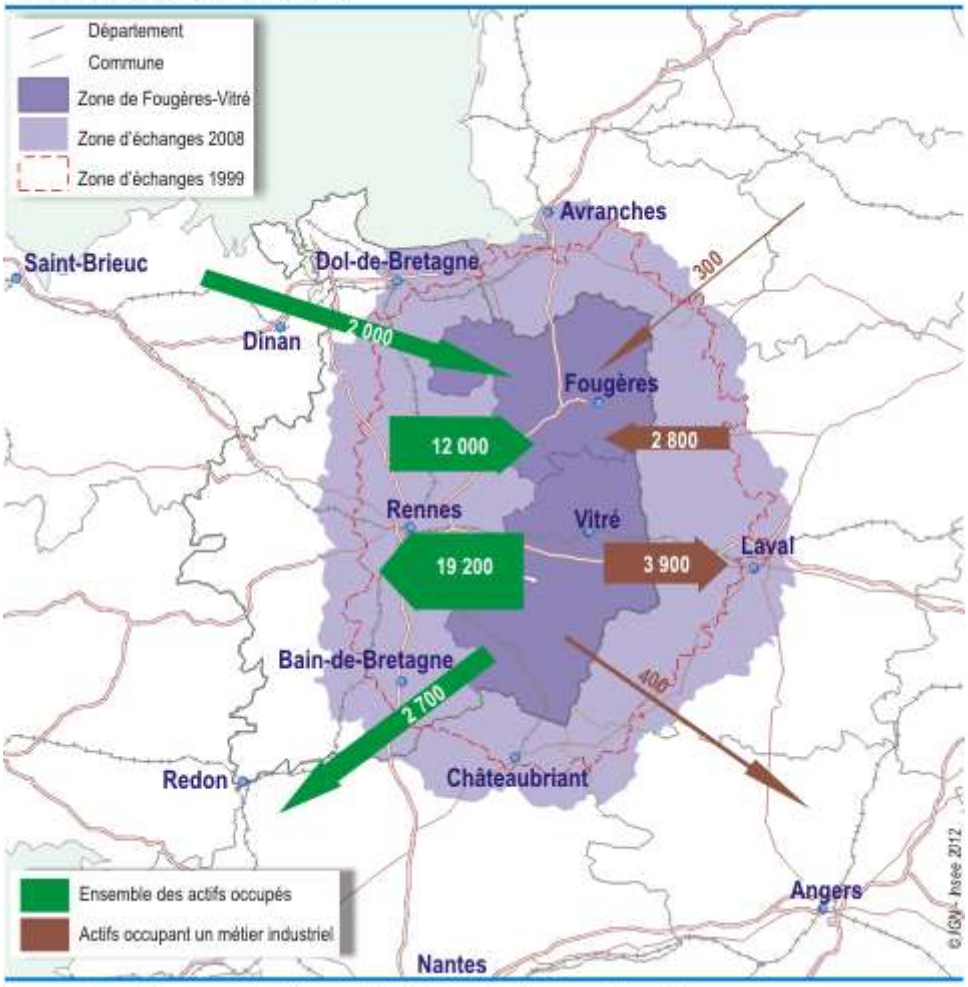

Source : Insee, Recensements de la population 2008 exploitations complémentaires

Notre proposition :

Notre réflexion ne se limite pas à la seule perspective de la création d'une ligne ferroviaire nouvelle entre Rennes et Fougères mais elle s'intègre dans des projets en cours qui relance la connexion ferroviaire du pays de Fougères avec le réseau existant.
L'arrivée des TGV en Bretagne impose un passage dans une gare de Rennes de plus en plus saturée par un trafic TER. La construction de la LGV couplée au projet de la Bretagne Grand Vitesse va accroitre l'attractivité du ferroviaire de façon sérieuse et programmée. La gare de Rennes va rentrer dans une nouvelle phase de rénovation et de modernisation mais le risque de saturation de ce point ferroviaire est toujours bien réel.
Le projet Via Silva est un projet majeur en Ille et Vilaine qui prévoit 40 000 habitants et 25 000 emplois à l'horizon 2040, sur les communes de Cesson-Sévigné et de Thorigné-Fouillard.
Le développement économique, social, culturel du pays de Fougères doit prendre en compte cette évolution programmée de Rennes Métropole.
Pour supprimer la problématique de régulation des circulations ferroviaires, nous proposons:
La création d'un barreau entre les lignes SNCF de Paris Rennes et celle de Rennes Saint-Malo pour donner naissance à un périphérique ferroviaire autour de Rennes.
L'ouverture d'une ligne construite progressivement en direction de Fougères qui permette de lier dans un premier temps le projet Via Silva sur le réseau intermodal en expansion avec les deux lignes du métro rennais.
La poursuite de ce processus, par étape, permet d'envisager une nouvelle tranche pour relier Saint-Aubin-du-Cormier à Rennes avant de relier Fougères en totalité par le rail.
La typologie de l'infrastructure de cette ligne doit correspondre au besoin du transport de fret pour accentuer la rentabilité écologique de la ligne et offrir aux entreprises du pays de Fougères et au-delà un mode de transport assurant sécurité et respect de l'environnement.
Une proposition qui donne de vraies perspectives :
La possibilité offerte d'un barreau pour cerner Rennes par le rail et une ligne nouvelle vers Fougères apporte aussi une solution pour relier de façon plus directe Nantes à Caen, moyennant un tracé au départ de Fougères.
Un axe Caen- Nantes via Fougères peut être une prochaine alternative au flux de fret en reliant aussi tous les ports d'une côte allant de Bordeaux à Caen en passant par Brest et Cherbourg, Saint-Malo et Lorient par exemple.